



**MRC DU HAUT-RICHELIEU**  
**Séance ordinaire**

**Mercredi, le 14 décembre 2016**  
**19 h 30**  
**Ordre du jour**

---

- 19 h 30 Ouverture de la séance.
- Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts.
- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 novembre 2016.
- 1.0 URBANISME**
- 1.1 Schéma d'aménagement et de développement**
- 1.1.1 Modifications**
- A) Règlement 528
- A.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 528 modifiant le règlement 371 visant le schéma d'aménagement et de développement en ce qui a trait à une dérogation en plaine inondable pour des travaux de rehaussement et pavage des rues Fernet et des Colonnes situées en la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.
- A.2 Adoption du projet de règlement 528.
- A.3 Adoption du document indiquant la nature des modifications que la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu devra apporter à ses instruments d'urbanisme.
- A.4 Nomination des membres de la commission de consultation.
- A.5 Date de la consultation publique (11 janvier 2017, 18h00).
- A.6 Modification de délai - Loi sur l'aménagement et l'urbanisme - Article 52.
- 2.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- 2.1 FLI : Radiation du prêt FLI2014-29 (3 823,94\$).
- 2.2 FDT : Reddition de compte et rapports d'activités 2015-2016 et 2016-2017 .
- 2.3 Piste cyclable Saint-Jean-sur-Richelieu/Farnham
- 2.3.1 Octroi d'une aide financière au comité Pro-Piste pour la saison 2017 (40 124,61\$).
- 2.3.2 Entérinement du rapport annuel d'exploitation.
- 2.3.3 Confirmation de gratuité d'accès pour l'année 2017.
- 2.4 Fonds de développement des régions de 100 millions de dollars : Gestion par les MRC.
- 3.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 3.1 Priorités régionales de la Sûreté du Québec pour l'année 2017.
- 4.0 GESTION INTÉGRÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**
- 4.1 Adoption du règlement 527 modifiant les règlements 221 et 222.
- 5.0 FONCTIONNEMENT**
- 5.1 Finances**
- 5.1.1 Liste des comptes.
- 5.2 Fonctionnement - Divers**
- 5.2.1 Adoption du règlement 526 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC du Haut-Richelieu.
- 5.2.2 Adoption de la liste des séances ordinaires du conseil et du comité administratif de la MRC pour l'année 2017 .

5.2.3 Demande d'appui : Fédération québécoise des municipalités : Projet de Loi 106 concernant la mise en œuvre de la politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives - Hydrocarbures.

## **6.0 COURS D'EAU**

6.1 Rivière du Sud, branche 75B - Noyan et Saint-Georges-de-Clarenceville : Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination.

### **6.2 Projet de Loi 102 modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)**

6.2.1 Reconnaissance des travaux en cours comme impacts négligeables.

6.2.2 Maintien de l'attestation de conformité des municipalités et de la MRC avant qu'une demande de CA ne soit analysée par le MDDELCC.

6.3 Rivière du Sud, branches 66 et 69 - Municipalités d'Henryville, Saint-Sébastien et Venise-en-Québec : Entérinement de factures et autorisation à répartir - BMI experts-conseils inc. (2014-128) 3 061,21\$; Construction M. Morin inc. 27 064,89; BMI experts-conseils inc. 2 308,12\$; Construction M. Morin inc. 5 510,47\$, pour un total de 37 944,69\$.

6.4 Cours d'eau Séguin - MRC de Rouville - Municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu : Entérinement de factures et autorisation à répartir - BMI experts-conseils inc. (2014-146) 9 862,56\$; Média Transcontinental 501,99\$; BMI experts-conseils inc. 3 153,19\$; Construction M. Morin inc. 24 604,71\$; BMI experts-conseils inc. 1 641,27\$; Construction M. Morin inc. 1 724,62\$ pour un total de 41 488,34\$.

6.5 Cours d'eau Grande Décharge Mailloux, branches 5 et 5B - MRC des Jardins-de-Napierville - Municipalités de Lacolle et Saint-Cyprien-de-Napierville : Entérinement de facture et autorisation à répartir.

## **7.0 VARIA**

7.1 Dépôt des documents d'information et rapport des délégués.

## **8.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **9.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

*Nos meilleurs vœux pour la période des Fêtes 2016*

N.B. Prochaine séance ordinaire des membres du Conseil de la MRC du Haut-Richelieu le mercredi 11 janvier 2017.